



Relocalisation de filières

Étude basée sur une cartographie relative à l'offre alimentaire existante et à développer pour couvrir les besoins du marché

Version : mars 2023

Recherche et rédaction : Caroline Amron, Philippe Baret, Anne-Maud Courtois, Raïssa Montois, Anton Riera

Cette étude a été menée par Sytra, équipe de recherche de l'UCLouvain, avec le soutien financier de Wagralim, de la région wallonne et de l'Union européenne.



La présente étude a pour objectif de fournir une vue d'ensemble sur l'état actuel et les principales pistes de développement de sept filières agroalimentaires d'intérêt en Région wallonne. Les résultats doivent permettre d'assister Wagralim et le Service Public de Wallonie dans le processus de sélection et d'accompagnement de projets dans le cadre du plan de relance de la Wallonie (action 3.6.1 « relocaliser l'alimentation et développer des plateformes logistiques », projets 198 et 200).

Les sept filières sélectionnées sont : **fruits, légumes, céréales et orge brassicole, protéines végétales, lait et oléagineux.**

Le livrable se compose de sept fiches filières et d'un document présentant une vue d'ensemble du secteur agricole wallon. Une note supplémentaire a été réalisée sur la filière sucre.

Les fiches sont structurées comme suit :

1. LA CULTURE EN REGION WALLONNE

- a. Périmètre d'étude
- b. Superficies
- c. Volumes de production en Wallonie
- d. Géographie de la production
- e. Mise en perspective des productions wallonne et flamande

2. ORGANISATION DE LA FILIERE

- a. Schéma d'organisation de la filière
- b. Cartographie des acteurs et des initiatives
 - Acteurs de la production
 - Acteurs de la transformation
- c. Le bio
 - Offre
 - Demande

3. IMPORTANCE DE LA FILIERE ET ENJEUX CLES

- a. Prix et valeur de la production
- b. Le marché international
- c. La consommation locale
- d. La consommation dans les cantines et cuisines centrales en Région wallonne
- e. Degré d'auto-provisionnement théorique en fruits de la Wallonie

4. SWOT

5. INCERTITUDES

Statut de l'étude

Filière	Nombre de pages
Territoire	16
Fruits	20
Légumes	24
Céréales	33
Protéines végétales	22
Lait	11
Oléagineux	17
Total	143

Vue d'ensemble sur la région wallonne

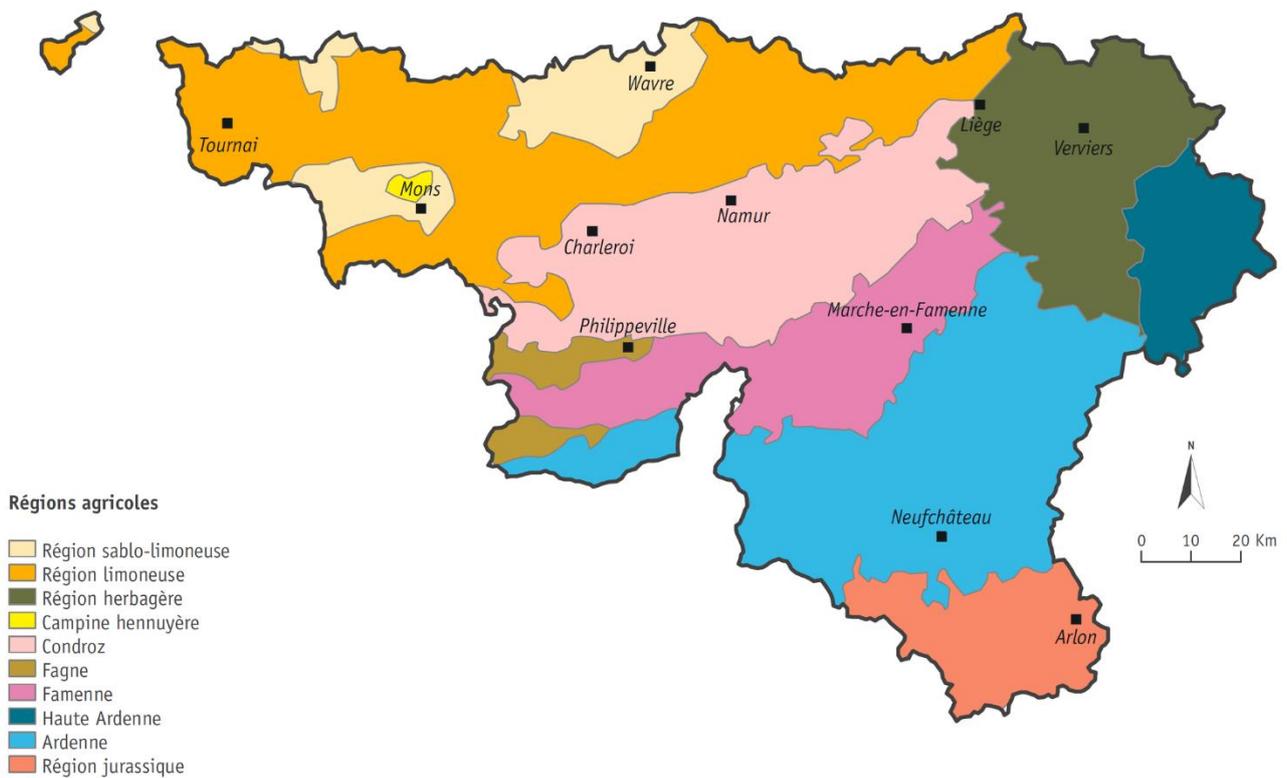
Table des matières

Vue d'ensemble sur la région wallonne	0
1. CONTEXTE WALLON	2
a. Le territoire.....	2
b. Situation socio-économique de l'agro-alimentaire wallon	3
2. DEFIS ET OPPORTUNITES EN WALLONIE.....	7
a. Le circuit court et les halls relais agricoles	7
b. Le marché du bio	11
c. Les faibles moyens des producteurs dans la chaîne de valeur.....	12
d. Le défi environnemental	13
e. Les technologies numériques	14
BIBLIOGRAPHIE	15

1. CONTEXTE WALLON

a. Le territoire

La Wallonie, forte de quelques 740.623 ha de Superficie Agricole Utilisée (SAU), peut être découpée en dix régions agricoles (Figure 1). Les régions de culture sont situées au nord et nord-ouest de la Wallonie. Il s'agit des régions sablo-limoneuses, limoneuses et du Condroz. Ces territoires sont principalement recouverts de grandes cultures. Les régions d'élevage sont situées dans le nord et l'est de la région. L'Est est majoritairement laitier tandis que les régions du Sud, Ardenne, Famenne et région jurassique, sont davantage viandeuses.



REEW – Source : SPW – DGO3 – DA

© SPW - 2018

Figure 1 : Régions agricoles wallonnes

Source : Image directement empruntée du rapport « Régions agricoles » (SPW, 2018)

Les territoires d'élevage figurent pour la grande majorité dans les zones à contraintes naturelles et spécifiques (ZCNS). On y retrouve principalement du pâturage sur prairie permanente (74%) et très

peu d'autres cultures. Sur les territoires en dehors des ZCNS, la proportion de prairies permanentes est bien moindre (29%). Un gradient de fertilité s'observe du sud vers le nord.

b. Situation socio-économique de l'agro-alimentaire wallon

Valeur ajoutée

L'industrie alimentaire wallonne représente un cinquième (21,7%) de la valeur ajoutée de l'industrie alimentaire en Belgique (Févia, 2021). Par ailleurs, la valeur ajoutée nette d'exploitation par unité de travail (UT) décroît du nord vers le sud. Elle est donc corrélée au gradient de fertilité. Elle est la plus basse dans les ZCNS (30% en moins par rapport au reste du territoire entre 2016 et 2018) (SPW, 2020). De la même manière, la valeur ajoutée nette d'exploitation par UT est la plus basse pour l'orientation techno-économique (OTE) élevage bovin viandeux (SPW-DAEA, 2021).

Les flux d'import-export

Les importations alimentaires belges 2021-2022 où une entreprise résidente est contrepartie sont estimées à 2.915 millions d'euros en valeur, tandis que les exportations sont évaluées à 3.105 millions d'euros. Sur ces flux nationaux les importations et exportations wallonnes concernent respectivement 12 et 16% (Figure 2) (BNB, 2022). La balance commerciale wallonne était de 153 millions d'euros.

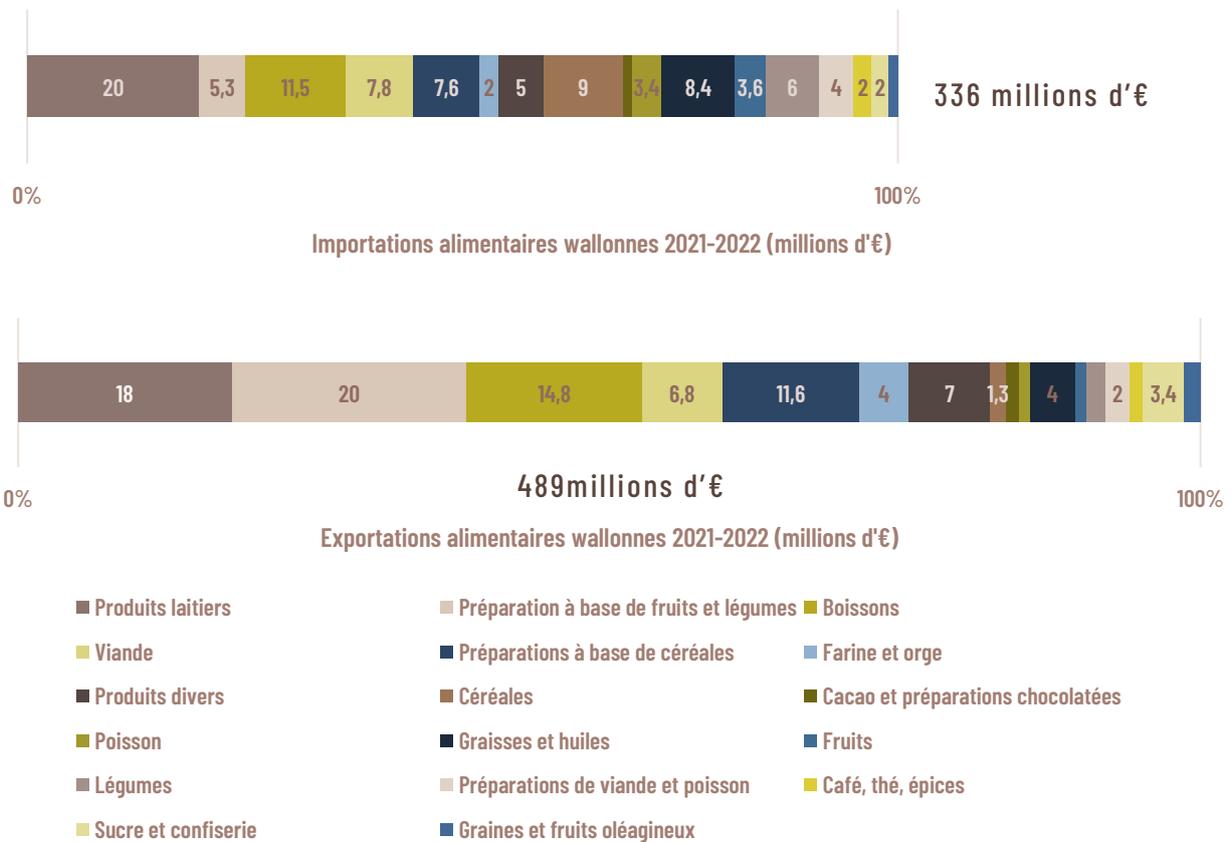


Figure 2 : Importations et exportations wallonnes 2021-2022

Source : BNB

Les produits les plus importés en valeur sont les produits laitiers (20%), les boissons (11,5%), les céréales (9%) et les graisses et huiles (8,4%). Les produits les plus exportés sont les produits laitiers (18%), les préparations à base de fruits et légumes (20%), les boissons (14,8%) et les préparations à base de céréales (11,6%).

Le revenu

Le revenu total de l'exploitation professionnelle par UT suit les mêmes dynamiques territoriales que la valeur ajoutée. Les revenus des régions de culture devancent les régions de l'élevage (Figure 3). Les ZCNS bénéficient de paiements à destination des agriculteurs, si l'exploitation agricole répond à un enjeu environnemental ou au maintien de paysages de qualité (SPW - DGARNE, 2018). L'exception de l'année 2016 est remarquable ici: l'année 2016 fut une mauvaise année en termes de rendements des productions, ayant un lourd impact sur les marges dégagées par les exploitations.



Figure 3 : Revenus du travail total de l'exploitation professionnelle wallonne selon sa région agricole (€/UT)

Source : DAEA_DEMNA_SPW ARNE et SPF Économie DG Statistique (Statbel)

La taille de l'exploitation a également une influence sur le revenu. En effet, le revenu du travail est généralement le plus élevé dans les grandes exploitations, puis dans les petites exploitations. Hormis l'année 2017, il était le plus faible dans les moyennes exploitations (DAEA, 2020) (Figure 4).

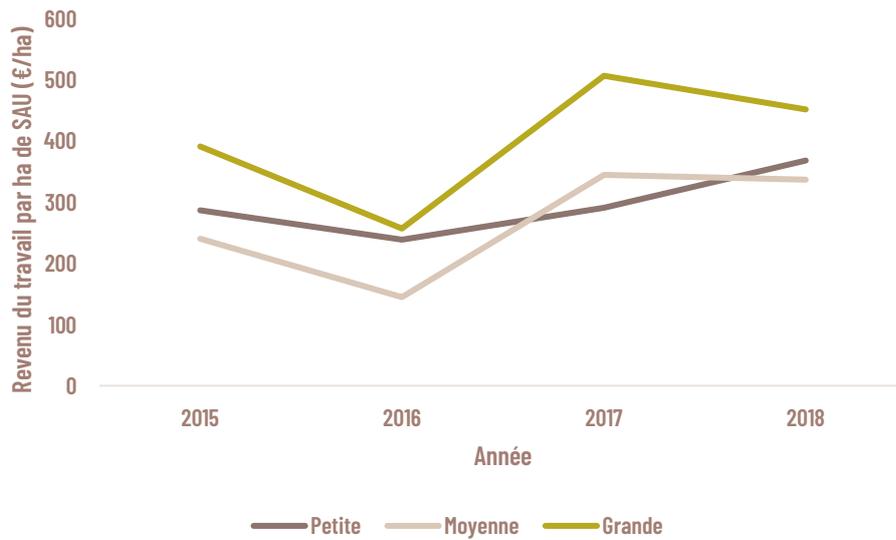


Figure 4 : Revenu du travail par ha de SAU

Source : DAEA¹

L'économie agricole wallonne est menacée par l'ouverture croissante du marché européen à des produits aux normes de production différentes. Cette production internationale concurrence les productions wallonnes (Philippe & Cassart, 2019). Malgré cela, certaines filières parviennent à croître grâce à leur valeur ajoutée. C'est le cas par exemple du marché de légumes surgelés (Collège des producteurs, 2018). Le secteur de la pomme de terre était également en croissance constante jusqu'en 2019. Depuis, il a été fortement mis à mal, d'abord par la crise du coronavirus qui a perturbé les flux d'exportation (FWA, 2020), puis par la sécheresse de l'été 2022 (Olphand, 2022).

¹ Petite exploitation : 25.000 à 300.000 € de Production Brute Standard (PBS), moyenne : 100.000 à 250.000 € de PBS, grande : >250.000 € de PBS

2. DEFIS ET OPPORTUNITES EN WALLONIE

a. Le circuit court et les halls relais agricoles

La Wallonie fait face à un manque dans le secteur de la transformation et dans la valorisation directe de produits à haute valeur ajoutée. En effet, l'agriculture wallonne fournit davantage des produits de base et des produits de consommation de masse (SPW - DGARNE, 2021). Toutefois, la région encourage largement le développement du circuit court. Les chaînes d'approvisionnement courtes peuvent être en vente directe ou avec un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Pour matérialiser le développement du circuit court, la Wallonie a misé sur le modèle coopératif entre producteurs (SPW - DGARNE, 2022), sous la forme de halls relais agricoles (HRA). Ils permettent de mutualiser des infrastructures de stockage, de première transformation, de logistique et de commercialisation. L'objectif est de renforcer l'organisation économique des producteurs et de diminuer les coûts de production grâce à la mutualisation de l'infrastructure (Collin, 2019). Dans cette lignée, des projets ont été appuyés depuis 2011. En tout, cinquante-cinq projets de halls ont été subsidiés grâce à trois appels à projet en 2011, 2015 et 2018. La Figure 5 localise les 25 projets subsidiés en 2011-2015 ainsi que les 9 hall relais fonctionnels.

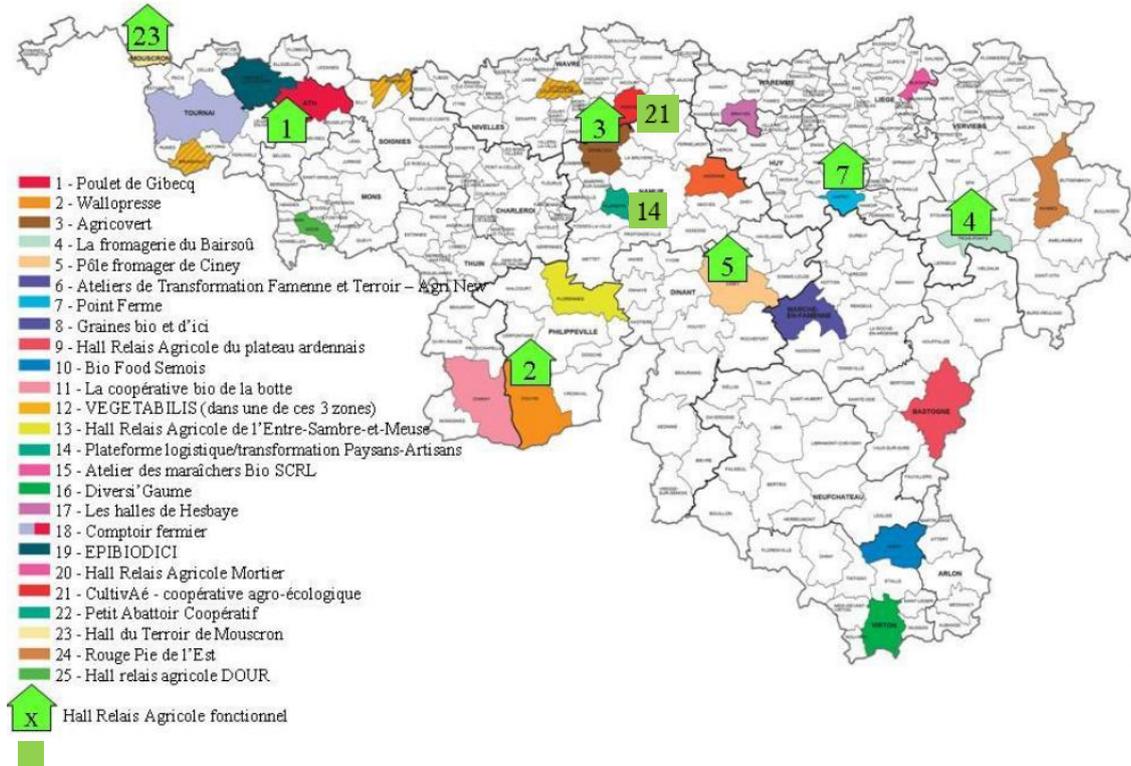


Figure 5 : Cartographie des 25 projets halls relais (2011-2015) et halls relais fonctionnels

Source : Image directement empruntée du communiqué de presse Filagri « Circuit-court : 20 nouveaux Halls Relais en Wallonie » (Collin, 2019)

Tableau 1 : Halls relais agricoles opérationnels en Wallonie

Num	Nom	Localisation	Activité	Bénéficiaire	Année du subside
1	Le Poulet de Gibeck	Ath	Viande	> 10	2011
2	Wallopresse	Cul-des-Sarts	Horticulture		2011
3	Agricovert	Gembloux	Plateforme logistique	+/- 30	2011
4	La fromagerie de Bairsoû	Trois-Ponts	Filière laitière		2011
5	Pôle fromager de Ciney	Ciney	Filière laitière et formation		2011
6	Agrinew	Marloie	Viande et légumes		2015
7	Point Ferme (Pays des condruses)	Ouffet	Plateforme logistique	> 10	2011
23	Hall du Terroir de Mouscron	Mouscron	Commercialisation multi	+/- 33	2015
	Les paysans-artisans	Floreffe	Plateforme logistique	+/- 100	2015
21	Cultivaé	Perwez	Plateforme logistique bio		2015

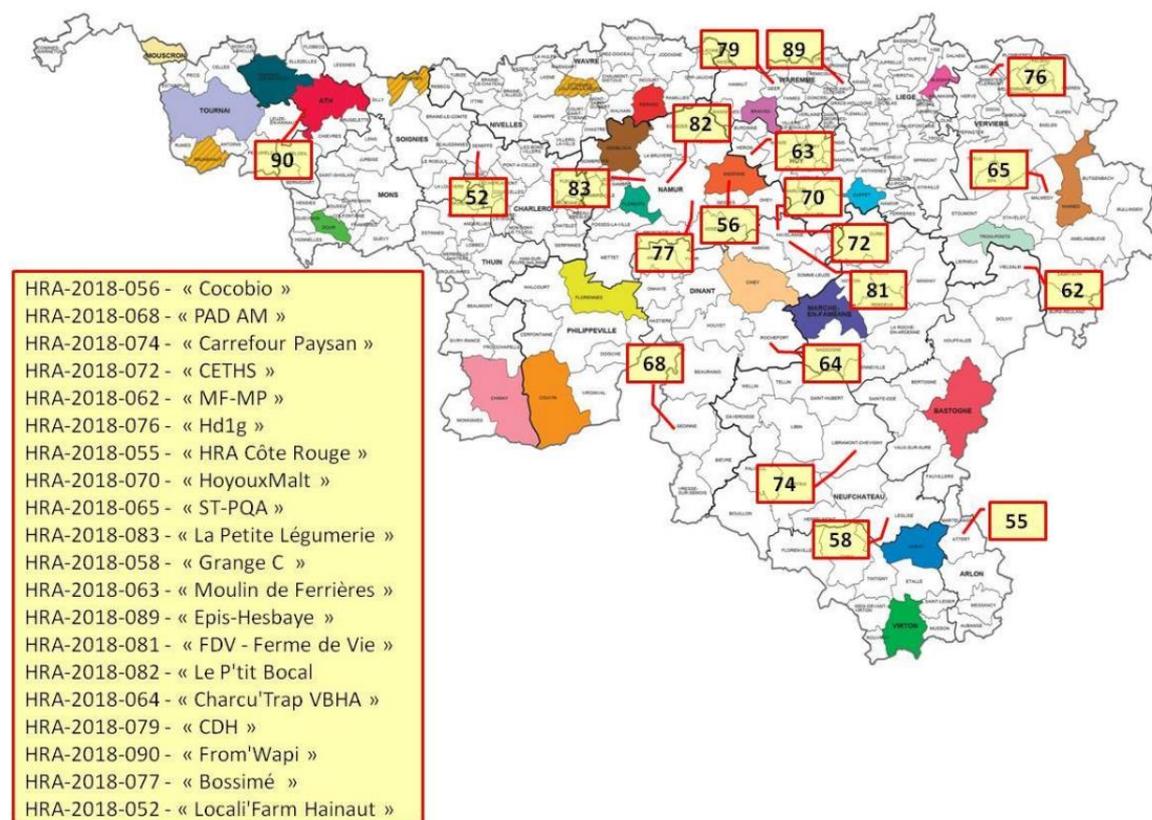


Figure 6 : Cartographie des 25 projets HRA (2011-2015) et commune d'implantation des 20 projets 2018

Source : Image directement empruntée du communiqué de presse Filagri « Circuit-court : 20 nouveaux Halls Relais en Wallonie » (Collin, 2019)

Tableau 2 : Projets halls relais agricoles sélectionnés en 2019

Num	Nom	Localisation	Activité
56	Cocobio	Andenne	viande et horticulture : Stockage (S), Transformation (T)
68	PAD AM	Gedinne	Viande BIO : S, T, découpe, préparation, commercialisation (C), distribution (D)
74	Carrefour Paysan	Libramont	Viande, lait, céréales, horticulture, autre : T (boucherie, service traiteur), C
72	CETHS	Havelange	Horticulture, semences potagères : S, T, C, D
62	MF-MP	Vielsam	Viande, lait, Horticulture, denrées alimentaires : S, C, D
76	Hd1g	Thimister-Clermont	Céréales, semences BIO : T, S
55	HRA Côte Rouge	Attert	Lait : S, T, D, C
70	Hoyoux Malt	Havelange	Céréales : T malterie, S
65	ST-PQA	Malmedy	Viande : T, S, D
83	La Petite Légumerie	Namur	Horticulture : T
58	Grange C	Leglise	Céréales BIO : S, T
63	Moulin de Ferrières	Heron	Céréales BIO : S, T
89	Epis-Hesbaye	Fexhe-Le-Haut-Clocher	Céréales : S, T, C, D
81	Ferme de Vie	Havelange	Viande : horticulture : T, S
82	Le P'tit Bocal	Namur	Viande, lait, horticulture : T, conditionnement
64	Charcu'Trap	Rocheffort	Viande BIO : T, C, D
79	CDH	Geer	Pomme de terre et légumes racines BIO et conventionnel : T, conditionnement
90	From'Wapi	Wallonie, Picarde	Lait : T, S, C, D
77	Bossimé	Namur	Viande, horticulture com', pisciculture : T, conditionnement
52	Locali'Farm Hainaut	Seneffe, Manage	Plateforme logistique, S, D, C

Source : (SPW - DRCE, 2018)

Projets HRA subsidiés non opérationnels

La situation des projets subsidiés non opérationnels est peu documentée. Des recherches devraient y être consacrées pour compléter l'état des lieux du circuit-court en Wallonie. Ces projets sont-ils en marge de voir le jour ?

Le potentiel du circuit-court

Il existe un potentiel de développement du circuit court tant au niveau du producteur que du consommateur. D'une part, côté consommateur, un sondage de 2017 a montré qu'en Belgique, plus de la moitié des citoyens accordent de l'importance à cette forme de commercialisation. L'argument principal est la santé (45%), suivi par l'environnement (31%) et la solidarité avec les producteurs (12%). L'incitant premier pour le consommateur à augmenter leur dépense dans ce secteur serait une diminution du prix. Par ailleurs, les produits les plus recherchés par le consommateur sont les fruits et légumes, respectivement 83 et 84 % (Figure 8). Enfin, 63% des Belges achètent leurs produits en circuit court à moins de 5 km et trois quarts des Belges préfèrent acheter les produits de différents producteurs à un seul endroit (65 % au marché contre 38 % à la ferme) (CBC Banque & IPSOS, 2017). Cela signifie que les producteurs doivent privilégier la rencontre du consommateur.

D'autre part, côté producteur, en 2016, environ 10 % des exploitations agricoles wallonnes commercialisaient une partie de leur production en circuit court. Parmi ces exploitations, presque 10 % réalisait l'entièreté de son chiffre d'affaire en circuit court (Figure 7). A l'inverse, un quart des exploitations réalisait entre 1 et 50 % de leur chiffre d'affaire grâce à ce mode de commercialisation (SPF Economies, P.M.E., Classes moyennes et Energie, 2016).

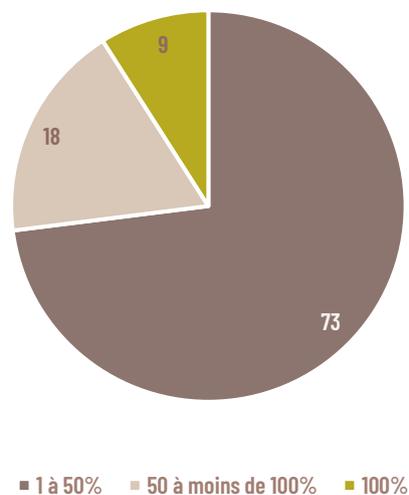


Figure 7 : Pourcentage du chiffre d'affaire lié à la commercialisation en circuits courts

Source : (SPF Economies, P.M.E., Classes moyennes et Energie, 2016)

Les producteurs ont tendance à vendre leurs produits à la ferme via un magasin (85%) et beaucoup moins au marché (12%) (Figure 8). Un écart apparaît donc entre le comportement du consommateur qui privilégie le marché et le producteur, la ferme.

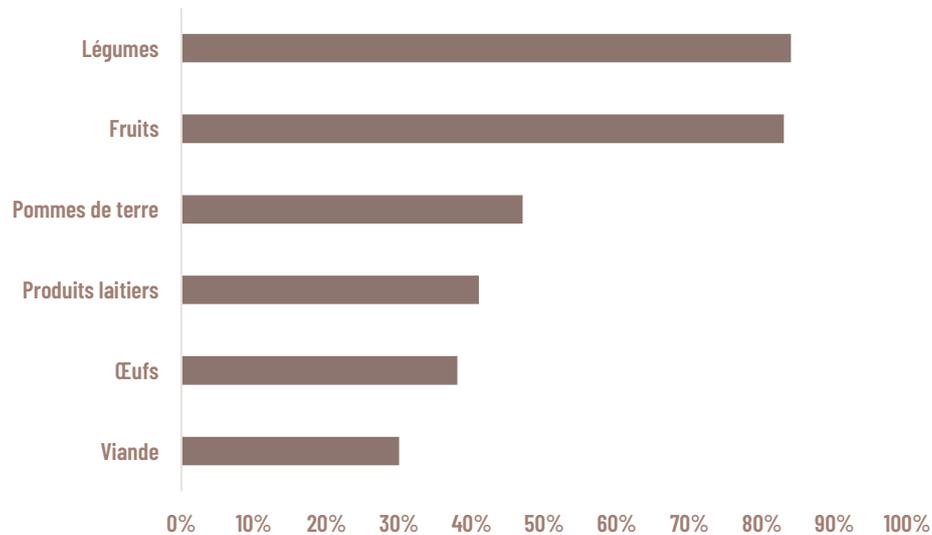


Figure 8 : Produits les plus recherchés par les consommateurs en circuit court

Source : (CBC Banque & IPSOS, 2017)

b. Le marché du bio

La Figure 9 montre qu'en 2021, 1.969 fermes (15%) étaient sous contrôle bio (Biowallonie, 2022). Cela correspondait à 3,6% de plus que l'année précédente. En moyenne, les fermes en bio ont une SAU inférieure à la moyenne wallonne (46,7 ha contre 58,3 ha). La région où se retrouvent le plus de fermes bio est la province du Luxembourg. Il s'agit principalement des fermes d'élevage. Elle est suivie par celle de Liège et de Namur. En outre, le marché bio est lié au circuit court puisque le nombre d'agriculteurs bio qui vendent leur produit en circuit court est plus élevé que la moyenne. En effet, 44% des agriculteurs bio vendent une partie de leur producteur en circuit court (Biowallonie, 2022).



Figure 9 : Répartition des fermes sous contrôle bio par province en 2021 (nombre de fermes)

Source : Image directement empruntée du rapport « Les chiffres du bio 2021 en Wallonie » de BioWallonie

c. Les faibles moyens des producteurs dans la chaîne de valeur

Les agriculteurs sont souvent liés aux industries agro-alimentaires par un système de contrat. Elles installent ainsi un monopole et ont la possibilité de faire fluctuer les prix aux dépens des exploitants agricoles (SPW - DGARNE, 2021).

De plus, de manière générale, les producteurs sont affectés par un manque d'outils de coopération. Ils peuvent prendre la forme de groupements de producteurs, de coopératives, d'organisations de producteurs ou d'autres types de structures afin de centraliser leurs dépenses en matériel (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole-CUMA) ou pour augmenter leur pouvoir de négociation dans la chaîne alimentaire. Mais ces structures sont encore peu nombreuses en Wallonie. Des coopératives mixtes de producteurs et consommateurs se développent et la FWA a récemment lancé une dynamique d'échanges entre coopératives, cependant les dynamiques collectives restent encore l'exception en Wallonie.

Le défi environnemental

La Wallonie, aussi bien que le reste du monde, doit répondre aux grands enjeux environnementaux actuels. La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a défini cinq grandes catégories de pressions qui affectent directement l'environnement.

Ces dernières sont :

- 1 • Les changements d'affectation des sols ;
- 2 • L'extraction de ressources ;
- 3 • La pollution ;
- 4 • Les espèces exotiques envahissantes ;
- 5 • Les changements climatiques (Vina et al., 2019).

L'agriculture wallonne pose plus particulièrement problème pour la pollution et les changements climatiques. En Wallonie, l'agriculture est responsable de 12% des GES (SPW - AwAC, 2022). A l'échelle mondiale, le nombre monte à un quart des émissions de gaz à effet de serre (GES) (Burney et al., 2010).

Les changements climatiques attendus en Belgique sont :

- Une augmentation moyenne de la température ;
- Une augmentation de la fréquence et de l'intensité des pics de chaleur estivale ;
- Une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements pluvieux extrêmes (Lamarque et al., 2022).

Dans ce contexte, les agriculteurs seront de plus en plus exposés aux risques liés aux inondations, aux étés secs et chauds, au gel tardif, aux ravageurs, aux maladies ainsi qu'à la santé animale. Pour certaines cultures, les exploitants risquent de se trouver face à une plus forte variabilité du rendement, et donc du revenu.

Pour s'adapter au risque, cinq stratégies sont identifiées :

- 1 • Les ressources financières telle qu'une épargne de précaution ;
- 2 • Couverture d'assurance ;
- 3 • La diversification de la production et des modes de commercialisation (SPW - DGARNE, 2021) ;
- 4 • Les mesures agro-environnementales et climatiques ;
- 5 • Le suivi d'informations agricoles (Weiss et al., 2020).

L'agriculture wallonne est aujourd'hui peu diversifiée mais le nombre d'exploitants qui se tournent vers une diversification, par contre, augmente des dernières années. Plus spécifiquement une diversification qui incluent des variétés de plantes plus résistantes au stress hydrique et thermique peut fortement contribuer à augmenter la résilience des systèmes aux changements climatiques. L'agroforesterie est un autre moyen mis en avant dans les stratégies d'adaptation (Lamarque et al., 2022). Par exemple, l'aménagement de haies ou de bandes boisées améliore le rendement et la qualité des cultures (CDAF asbl, 2014).

d. Les technologies numériques

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) offrent une série d'opportunités pour le secteur agricole. Les TIC permettent trois types d'utilisation :

- 1 • Collecter des données sur les exploitations agricoles et assurer un meilleur suivi ;
- 2 • Simplifier le travail opérationnel des agriculteurs ;
- 3 • Mettre les fermes en réseau dans l'objectif d'optimiser les activités et interactions sur l'ensemble de la chaîne de valeur (Digital Wallonia, 2017)

Selon une enquête du bureau Ipsos réalisée en 2019, 19% des agriculteurs utilisent des TIC dans leurs champs. Les plus jeunes sont les plus concernés par les TIC. Les technologies utilisées au champ sont le GPS (89%), les pluviomètres connectés (26%), les capteurs connectés (19%) et les robots de traite ou de désherbage (7%) (CBC & IPSOS, 2017).

Les TIC peuvent notamment réduire l'empreinte environnementale en limitant l'utilisation d'intrants tout en augmentant les revenus de l'exploitant. Malgré une bonne ouverture réseau haut débit, les exploitants utilisent encore peu le numérique en Wallonie (SPW - DGARNE, 2021). Il s'agit plus d'un changement de pratiques agricoles ; ce qui demande plusieurs années et de lever certains freins cognitifs, pratiques ou financiers.

3. BIBLIOGRAPHIE

- Biowallonie. (2022). *Les chiffres du bio 2021 en Wallonie*. https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2022/05/Chiffres-du-Bio-2021_LOW.pdf
- BNB. (2022). *Commerce extérieur*.
- Burney, J. A., Davis, S. J., & Lovel, D. B. (2010). Greenhouse gas mitigation by agricultural intensification. *PNAS*, 107(26).
- CBC Banque, & IPSOS. (2017). *Les Belges et les circuits courts*.
- CBC, & IPSOS. (2017). *Près de 7 agriculteurs sur 10 utilisent des outils connectés pour diminuer leur empreinte écologique*. <https://www.cbc.be/private-banking/fr/a-propos-de-nous/actualite/agriculteurs-outils-connectes.html>
- CDAF asbl. (2014). *L'agroforesterie en Wallonie A. Éléments agroforestiers A.3. Productions*.
- Collège des producteurs. (2018). *Commission Horticulture Comestible—Plan de développement stratégique 2018 - 2028*. 62.
- Collin, R. (2019). (Communiqué de presse) *Circuit-court: 20 nouveaux Halls Relais en Wallonie*. <https://filagri.be/actualites/communiquede-presse-circuit-court-20-nouveaux-halls-relais-en-wallonie/>
- DAEA. (2020). *Revenus des agriculteurs 2015-2019*.
- Digital Wallonia. (2017). *Smart Farming, le numérique est dans le pré*. <https://www.digitalwallonia.be/fr/publications/smart-farming/>
- Févia. (2021). *Développement économique de l'industrie alimentaire en Wallonie (rapport économique 2020)*.
- FWA. (2020, mars 27). *La pomme de terre belge impactée par le Corona virus*. <https://www.fwa.be/cultures/la-pomme-de-terre-belge-impactee-par-le-corona-virus>
- Lamarque, P., Tondeur, A., Marbaix, P., Gaino, B., & van Ypersele, J.-P. (2022). *L'adaptation aux changements climatiques en Wallonie: Synthèse et points d'attention pour l'actualisation des connaissances* (p. 40). Plateforme wallonne pour le GIEC.
- Olphand, M.-P. (2022, septembre 12). *RFI. Pomme de terre: les plus mauvais rendements depuis vingt ans*. <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/chronique-des-mati%C3%A8res-premi%C3%A8res/20220911-pomme-de-terre-les-plus-mauvais-rendements-depuis-20-ans>
- Philippe, A., & Cassart, B. (2019). *Note d'analyse XIV: Accord commercial Union Européenne et Mercosur: Quelles conséquences pour notre économie?* Centre d'études Jacques Georgin.

- SPF Economies, P.M.E., Classes moyennes et Energie. (2016). *Enquête agricole générale de 2016*.
- SPW. (2018). *Régions agricoles*.
- SPW. (2020). *Spéciation et valeur ajoutée dans les zones à contraintes naturelles*.
- SPW - AwAC. (2022). *Etat de l'environnement wallon : Emissions de gaz à effet de serre*.
- SPW - DGARNE. (2018). *Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou spécifiques (IZCNS)*. <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/76365/IZCNS+2019.pdf/>
- SPW - DGARNE. (2021). *Projet d'analyse SWOT pour la Wallonie* (p. 197).
- SPW - DGARNE. (2022). *Halls-relais agricoles*. <https://agriculture.wallonie.be/halls-relais-agricoles>
- SPW - DRCE. (2018). *Projets HRA sélectionnés en 2019*. <https://agriculture.wallonie.be/projets-hra-selectionnes-en-2019>
- SPW-DAEA. (2021). *Valeur ajoutée nette/UT pour les différentes régions agricoles et la Wallonie*.
- Vina, A., Garcia Frapolli, E., Hussain, S. A., Merino, L., Akong Minang, P., & Nagabhatla, N. (2019). Chapter 2. Status and trends; indirect and direct drivers of change. In *IPBES Global Assessment on Biodiversity and Ecosystem Services* (p. 245).
- Weiss, M., Jacob, F., & Duveiller, G. (2020). *Remote sensing for agricultural applications : A meta-review*.



Version : mars 2023

**Recherche et rédaction : Caroline Amron, Philippe Baret, Anne-Maud Courtois,
Raïssa Montois, Anton Riera**
